

CFVU du 30 mars 2023

Délibération n° CFVU 20230330_02_14 – Maquettes 2023-2024 de l’UFR Médecine et Pharmacie

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;
- Vu la délibération n°CA_30_04_2021_05 du conseil d'administration du 30 avril 2021 relative aux principes généraux et cadrage financier de l'offre de formation 2022-2028 ;
- Vu la délibération n°CA_22_10_2021_09 du conseil d'administration du 22 octobre 2021 relative aux cadrages des modalités de contrôle des connaissances et compétences de l'offre de formation 2022-2028 ;

Délibération n° CFVU 20230330_02_14 – Maquettes 2023-2024 de l’UFR Médecine et Pharmacie

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Les maquettes pédagogiques 2023-2024 de l’UFR Médecine et Pharmacie, pour l’année universitaire 2023-2024, des formations listées ci-dessous, sont celles annexées.

La mesure est adoptée.

Décompte des voix : 28

Suffrages exprimés : 23

Pour : 19

Contre : 4

Abstention : 5

Fait à Poitiers, le 30/03/2023.

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Noëlle DUPORT

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l’Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 07/04/2023

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l’Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d’un recours gracieux, devant l’auteur de l’acte ou celle d’un recours hiérarchique devant l’autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n’avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l’administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l’administration, vous disposez alors d’un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d’affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l’application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l’adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n’avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d’un enregistrement immédiat, sans délai d’acheminement.

Annexe délibération n° CFVU 20230330_02_14

Liste des maquettes annexées :

Étiquettes de lignes

930 - Médecine pharmacie

DE INFIRMIER PRATIQUE AVANCEE

DEUST

PREPARATEUR/TECHNICIEN EN PHARMACIE

L'acquisition des connaissances est contrôlée à partir :

- de dossiers écrits rendant compte de mise en situation professionnelle avec ou sans présentation orale,
- d'évaluations cliniques objectives structurées (ECOS), pour tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles.
- d'un mémoire avec soutenance
- d'un rapport pour chacun des stages.

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Part.	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2				
											Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques

DE IPA Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires (2ème année)

SEM 3	KKO7RK2Y	Semestre 3					30														
X	O	KLAZ0E7Z			UE	UE 1 Bases fondamentales - S3 Pathologies chroniques	6			CM 25 TD 25	0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLAZ1K2D			UE	UE 2 Clinique - S3 Pathologies chroniques	14			CM 59 TD 59	0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLAZ2HR5			UE	UE 3 Parcours de santé - S3 Pathologies chroniques	4			CM 17 TD 17	0	1 CT	R	1h00	1		1 CT	R	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLURJ260			UE	UE 4 Langue vivante : anglais médical - S3	3	X		TD 25		1 CT	R		1	Abstract en anglais du projet de revue de littérature	1 CT	R		1	reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury
X	O	KLURJQD5			UE	UE 5 Recherche -S3	3	X		CM 7,5 TD 17,5	0	1 CT	RS	0h30	1	Présentation d'un dossier dite « note d'étape »	1 CT	RS	0h30	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
SEM 4							KKO7S1GO	Semestre 4					30								
X	O	KLAZUCYS			UE	UE 1 Mémoire	6			TD 42	1 CT	MS	0h40	1	Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury comprenant au moins un enseignant infirmier, un personnel sous statut	1 CT	MS	0h40	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.	

L'acquisition des connaissances est contrôlée à partir :

- de dossiers écrits rendant compte de mise en situation professionnelle avec ou sans présentation orale,
- d'évaluations cliniques objectives structurées (ECOS), pour tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles.
- d'un mémoire avec soutenance
- d'un rapport pour chacun des stages.

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Part.	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2				
											Modal.	Nature	Durée	Coef.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coef.	Remarques

DE IPA Oncologie et hématologie (2ème année)

SEM 3		KKO7SF4K		Semestre 3		30															
X	O	KLB0ST69		UE	UE 1 Bases fondamentales S3 Oncologie	6				CM 25 TD 25	0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLB0VKO9		UE	UE 2 Clinique S3 Oncologie	14				CM 59 TD 59	0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLB0YJC6		UE	UE 3 Parcours de santé S3 Oncologie	4				CM 17 TD 17	0	1 CT	R	1h00	1		1 CT	R	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLURJ260		UE	UE 4 Langue vivante : anglais médical - S3	3	X			TD 25		1 CT	R		1	Abstract en anglais du projet de revue de littérature	1 CT	R		1	reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury
X	O	KLURJQD5		UE	UE 5 Recherche -S3	3	X			CM 7,5 TD 17,5	0	1 CT	RS	0h30	1	Présentation d'un dossier dite « note d'étape »	1 CT	RS	0h30	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
SEM 4		KKO7T6O4		Semestre 4		30															
X	O	KLB10U11		UE	UE 1 Mémoire	6				TD 42	1 CT	MS	0h40	1	Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury comprenant au moins un enseignant infirmier, un personnel sous statut enseignant et hospitalier et le directeur de mémoire.						

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Part.	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1				MCC SESSION 2				
											Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques		Modal.	Nature	Durée
										0					1 CT	MS	0h40	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLB12CI9			UE	UE Stage 2	24			S-SAV 2 0		1 CT	R	1	La validation ou non-validation du stage du quatrième semestre est prononcée par un jury composé au moins d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale, de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou infirmier en pratique avancée et d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil au vu de la réalisation des objectifs et de l'évaluation du maître de stage. Cette décision est justifiée par une appréciation écrite rédigée et en fonction de l'assiduité pendant le stage. Au-delà de 20 % d'absence du temps total de stage, même justifiée, l'étudiant sera ajourné.	1 CT	R	1	En cas de non-validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.

L'acquisition des connaissances est contrôlée à partir :

- de dossiers écrits rendant compte de mise en situation professionnelle avec ou sans présentation orale,
- d'évaluations cliniques objectives structurées (ECOS), pour tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles.
- d'un mémoire avec soutenance
- d'un rapport pour chacun des stages.

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Part.	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2				
											Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques		Modal.	Nature	Durée	Coeff.

DE IPA Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale (2ème année)

SEM 3		KKO7SN2P		Semestre 3		30													
X	O	KLB1UVWO		UE	UE 1 Bases fondamentales S3 Maladie rénale	6		CM 25 TD 25	0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLB1YH7M		UE	UE 2 Clinique S3 Maladie rénale	14		CM 59 TD 59	0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLB1ZWXR		UE	UE 3 Parcours de santé S3 Maladie rénale	4		CM 17 TD 17	0	1 CT	R	1h00	1		1 CT	R	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLURJ260		UE	UE 4 Langue vivante : anglais médical - S3	3	X	TD 25	1 CT	R			1	Abstract en anglais du projet de revue de littérature	1 CT	R		1	reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury
X	O	KLURJQD5		UE	UE 5 Recherche -S3	3	X	CM 7,5 TD 17,5	0	1 CT	RS	0h30	1	Présentation d'un dossier dite « note d'étape »	1 CT	RS	0h30	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
SEM 4		KKO7TKHY		Semestre 4		30													
X	O	KLB1ODUE		UE	UE 1 Mémoire	6		TD 42	0	1 CT	MS	0h40	1	Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury comprenant au moins un enseignant	1 CT	MS	0h40	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.

L'acquisition des connaissances est contrôlée à partir :

- de dossiers écrits rendant compte de mise en situation professionnelle avec ou sans présentation orale,
- d'évaluations cliniques objectives structurées (ECOS), pour tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles.
- d'un mémoire avec soutenance
- d'un rapport pour chacun des stages.

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Part.	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2				
											Modal.	Nature	Durée	Coef.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coef.	Remarques

DE IPA Psychiatrie et santé mentale (2ème année)

SEM 3		KKO7SWKP		Semestre 3			30													
X	O	KLB1TB98		UE	UE 1 Bases fondamentales S3 Psychiatrie	6			CM 25 TD 25	0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLB1Z1SM		UE	UE 2 Clinique S3 Psychiatrie	14			CM 59 TD 59	0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLB20INV		UE	UE 3 Parcours de santé S3 Psychiatrie	4			CM 17 TD 17	0	1 CT	R	1h00	1		1 CT	R	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	KLURJ260		UE	UE 4 Langue vivante : anglais médical - S3	3	X		TD 25	1 CT	R			1	Abstract en anglais du projet de revue de littérature	1 CT	R		1	reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury
X	O	KLURJQD5		UE	UE 5 Recherche -S3	3	X		CM 7,5 TD 17,5	0	1 CT	RS	0h30	1	Présentation d'un dossier dite « note d'étape »	1 CT	RS	0h30	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
SEM 4		KKO7TRBX		Semestre 4			30													
X	O	KLB1Q9CV		UE	UE 1 Mémoire	6			TD 42	0	1 CT	MS	0h40	1	Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury comprenant au moins un enseignant infirmier, un personnel sous statut	1 CT	MS	0h40	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Part.	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2				
											Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques
											enseignant et hospitalier et le directeur de mémoire									
X	O	KLB1RFFQ			UE	UE Stage 2	24			S- SAV 2 0	1 CT	R	1	La validation ou non-validation du stage du quatrième semestre est prononcée par un jury composé au moins d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale, de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou infirmier en pratique avancée et d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil au vu de la réalisation des objectifs et de l'évaluation du maître de stage. Cette décision est justifiée par une appréciation écrite rédigée et en fonction de l'assiduité pendant le stage. Au-delà de 20 % d'absence du temps total de stage, même justifiée, l'étudiant sera ajourné.	1 CT	R	1	En cas de non-validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.		

L'acquisition des connaissances est contrôlée à partir :

- de dossiers écrits rendant compte de mise en situation professionnelle avec ou sans présentation orale,
- d'évaluations cliniques objectives structurées (ECOS), pour tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles.
- d'un mémoire avec soutenance
- d'un rapport pour chacun des stages.

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Part.	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2				
											Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques

DE IPA DE IPA Urgences (2ème année)

SEM 3		L0TFZLM0		Semestre 3		30												
X	O	L13OS88A		UE	UE 1 Bases fondamentales S3 Urgences	6		CM 25 TD 25 0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	L13OU24I		UE	UE 2 Clinique S3 Urgences	14		CM 59 TD 59 0	1 CT	PT	1h00	1	ECOS (évaluation clinique objective structurée). L'objectif est de tester en un temps court un maximum de compétences cliniques et relationnelles. Les UE 1 et 2 du S3 sont évaluées en même temps.	1 CT	PT	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	L13OUOXQ		UE	UE 3 Parcours de santé S3 urgences	4		CM 17 TD 17 0	1 CT	R	1h00	1		1 CT	R	1h00	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
X	O	L13OVQ43		UE	UE 4 Langue vivante : anglais S3	3		TD 25 0	1 CT	R		1	Abstract en anglais du projet de revue de littérature	1 CT	R		1	
X	O	L13OW56C		UE	UE 5 Recherche -S3	3		CM 7,5 TD 17,5 0	1 CT	RS	0h30	1		1 CT	RS	0h30	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.
SEM 4		L0TG0FQV		Semestre 4		30												
X	O	L13PE6UK		UE	UE 1 Mémoire S4	6		TD 42 0	1 CT	MS	0h40	1	Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury comprenant au moins un enseignant	1 CT	MS	0h40	1	Reprise et amélioration de la prestation initiale à partir des remarques du jury.

Eval?	Obl.	Code Ametys	Code Apogée	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Part.	Poids MODU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2								
											Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques				
											infirmier, un personnel sous statut enseignant et hospitalier et le directeur de mémoire													
										S-SAV 2														
X	O	L13PEQI2			UE	UE Stage 2	24			0	1 CT	R	1	La validation ou non-validation du stage du quatrième semestre est prononcée par un jury composé au moins d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale, de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou infirmier en pratique avancée et d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil au vu de la réalisation des objectifs et de l'évaluation du maître de stage. Cette décision est justifiée par une appréciation écrite rédigée et en fonction de l'assiduité pendant le stage. Au-delà de 20 % d'absence du temps total de stage, même justifiée, l'étudiant sera ajourné.					1 CT	R	1	En cas de non-validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.		

Légende

Titre des colonnes

Obl.	O : obligatoire, X : à choix, F : facultatif
Nat.	Nature d'élément pédagogique
Part.	ELP partagé avec plusieurs listes, le nombre de listes le partageant est entre parenthèses
Volume hor.	Volume horaire
Modal.	Modalité
Coeff.	Poids des différents types d'évaluation (en %)

Nature d'enseignement

CM	CM
TD	TD
TP	TP
P-CI-CM	Classe inversée - CM
P-CI-TD	Classe Inversée - TD
P-CI-TP	Classe Inversée - TP
P-CI-Etu	Classe Inversée - Autonomie
P-PFA	Plate forme en autonomie
P-SIPF	Suivi individualisé sur plate forme
P-SJP	Simulation et jeu pédagogiques
P-Proj	Pédagogie par projet
COCM	Co-enseignement CM
COTD	Co-enseignement TD
S-SD	Stage découverte
S-SSV	Stage sans visite
S-SAV	Stage avec visite
S-EM	Encadrement mémoire de master
PEAP	Participation à des événements académiques ou professionnels
PT-BUT	Projet tutoré (BUT)
TM-MEEF	Tutorat Mixte MEEF

Modalité de l'évaluation pour la session 1 des MCC

CC	CC (contrôle continu)
CT	CT (contrôle terminal)

Modalité de l'évaluation pour la session 2 des MCC

CT	CT (contrôle terminal - pendant la période d'examens)
-----------	---

Nature de l'évaluation pour les MCC

EO	Epreuve Orale
ET	Ecrit sur table
M	Mémoire sans soutenance
MS	Mémoire avec soutenance
P	Production technique
PA	L'évaluation des pratiques artistiques
PE	Production écrite
PS	L'évaluation des pratiques sportives
PT	L'évaluation des pratiques techniques
Q	Quitus Présence
R	Rapport écrit sans soutenance
RS	Rapport écrit avec soutenance
S	Soutenance

ANNEXE 1 – Fiche RNCP 35179

Blocs de connaissances et compétences spécifiques

BLOC 1 : Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge

- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription
- Valider la recevabilité des demandes
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande
- Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement
- Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels
- Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement
- Donner des informations, des explications et des recommandations au public
- Choisir des arguments de vente concernant des produits de diététique, cosmétique et hygiène

BLOC 2 : Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques

- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social
- Participer à la formation technique
- Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique
- Rendre compte des opérations effectuées

BLOC 3 : Agir en matière de prévention

- Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies
- Donner des informations, des explications et des recommandations au public
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines
-

BLOC 4 : Gestion des flux des produits pharmaceutiques

- Analyser un inventaire pour évaluer les besoins
- Contrôler l'identité et la qualité des matières premières
- Contrôler la qualité du produit préparé
- Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés. Vérifier la conformité d'un étiquetage
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement
- Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organismes payeurs
- Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture
- Décontaminer, désinfecter et stériliser
- Préparer et passer une commande
- Réceptionner et contrôler les livraisons
- Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux
- Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines

Bloc de compétences transversales

BLOC 5 : Se situer en tant que professionnel de santé

- Développer un raisonnement de professionnel de santé
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences dans le secteur de la santé.
- Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé
- Traiter l'information médicale et scientifique
- Identifier le processus de construction, de diffusion, de déconstruction et de valorisation des savoirs en santé.
- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social

BLOC 6 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

ANNEXE 2

Répartition des ECTS dans la première et la deuxième années validées du DEUST PTP

	Code	Libellé	Référence blocs RNCP	Volume horaire UE	Volume et modalités d'enseignement (CM/TD/TP)	Type épreuve	Durée épreuve	Note max	Nombre ECTS
SEMESTRE 1	UE PP1A	Chimie, biochimie, biologie moléculaire	1	60	60/0/0	Ecrit	1h30	20	6
	UE PP1B	Anatomie/Physiologie/Pathologie/Pharmacologie 1	1	60	40/20/0	Ecrit	1h30	20	6
	UE PP1C	Immunologie et médicaments du système immunitaire	1	50	30/20/0	Ecrit	1h	20	6
	UE PP1D	Gestion - Métier - Droit - Connaissance du médicament 1	1/6	30	30/0/0	Ecrit	1h	20	3
	UE PP1E	Méthodologie projets tutorés	5	10	10/0/0	-	-	-	-
	UE PP1F	Notions de base sur le médicament	1	30	20/10/0	Ecrit	1h	20	3
	UE PP1G	Stage 1	5/6	-	-	Portfolio		20	6
	Total			240					30

Les données indiquées dans le tableau (type et durée d'épreuve) concernent aussi bien la session 1 que la session 2.

	Code	Libellé	Référence blocs RNCP	Volume horaire UE	Volume et modalités d'enseignement (CM/TD/TP)	Type épreuve	Durée épreuve	Note max	Nombre ECTS
SEMESTRE 2	UE PP2A	Anatomie/Physiologie/Pathologie/Pharmacologie 2	1	70	50/20/0	Ecrit	1h30	20	6
	UE PP2B	Initiation à la dispensation	1/2/3	30	10/20/0	Ecrit (coeff 1) Oral (coeff 2)	30 min 1h	20	3
	UE PP2C	Pharmacotechnie 1	1/4	60	30/0/30	Ecrit (coeff 1) Examen TP (coeff 3)	1h 1h30	20	6
	UE PP2D	Module DM et orthopédie	1/4	35	20/0/15	Ecrit (coeff 1) Oral (reconnaissance DM) (coeff 1)	1h Mutualisé avec le l'oral de l'UE PP2B	20	3
	UE PP2E	Projet tutoré - Mémoire 1	5/6	60	-	Mémoire et présentation orale	-	20	6
	UE PP2F	Stage 2	5/6	-	-	Portfolio	-	20	6
	Total			255					30

Les données indiquées dans le tableau (type et durée d'épreuve) concernent aussi bien la session 1 que la session 2.

	Code	Libellé	Référence blocs RNCP	Volume horaire UE	Volume et modalités d'enseignement (CM/TD/TP)	Type épreuve	Durée épreuve	Note max	Nombre ECTS
SEMESTRE 3	UE PP3A	Anatomie/Physiologie/Pathologie/Pharmacologie 3	1	70	50/20/0	Ecrit	1h30	20	6
	UE PP3B	Botanique, Phytothérapie, Homéopathie, Pharmacognosie, Aromathérapie	1	30	30/0/0	Ecrit	1h	20	3
	UE PP3C	Gestion - Métier - Droit - Connaissance du médicament 2	1/6	30	20/10/0	Ecrit	1h	20	3
	UE PP3D	Communications professionnelles et outils numériques	2/5/6	30	0/30/0	Ecrit	1h	20	3
	UE PP3E	Nutrition et diététique	4	30	26/4/0	Ecrit	1h	20	3
	UE PP3F	Microbiologie, hygiène et antimicrobiens	1	60	60/0/0	Ecrit	1h30	20	6
	UE PP3G	Stage 3	5/6	-	-	Portfolio	-	20	6
	Total			250					30

Les données indiquées dans le tableau (type et durée d'épreuve) concernent aussi bien la session 1 que la session 2.

	Code	Libellé	Référence blocs RNCP	Volume horaire UE	Volume et modalités d'enseignement (CM/TD/TP)	Type épreuve	Durée épreuve	Note max	Nombre ECTS
SEMESTRE 4	UE PP4A	Anatomie/Physiologie/Pathologie/Pharmacologie 4	1	60	40/20/0	Ecrit	1h30	20	6
	UE PP4B	Pharmacotechnie 2	1/4	60	30/0/30	Ecrit (coeff 1) Examen TP (coeff 3)	1h 1h30	20	6
	UE PP4C	Toxicologie	1/3	20	10/10/0	Ecrit	30 min	20	3
	UE PP4D	Accompagnement thérapeutique du patient	1/2/3	40	30/10/0	Ecrit (coeff 1) Oral (coeff 2)	30 min 1h	20	3
	UE PP4E	Projet tutoré - Mémoire 2	5/6	60	-	Mémoire et présentation orale	-	20	6
	UE PP4F	Stage 4	5/6	-	-	Portfolio	-	20	6
	Total			240					30

Les données indiquées dans le tableau (type et durée d'épreuve) concernent aussi bien la session 1 que la session 2

